

I.T.T.S. - Institut Traditionnel Taoïste de Santé

Organisme d'enseignement Traditionnel Taoïste

Institut Traditionnel Taoïste de Santé

22, rue Victor Schoelcher - 56400 AURAY - Tel 06 78 80 80 65

R.N.A : W561005245 auprès de la *sous-préfecture de Lorient*.

TVA non applicable, art. 239 B du CGI

<http://www.medicine-traditionnelle-chinoise-formation.fr>

Mail : taoistedesante@gmail.com

FICHE DE PRE-INSCRIPTION 2019 (promotion 2019-2022)

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

Téléphone portable :

Téléphone fixe :

E-mail (*très lisible*) :@.....

Profession :

Je désire m'inscrire à la 1ère année **d'enseignement complet de Médecine Traditionnelle Chinoise** sur 3 années.

Pour l'inscription :

Envoyer par voie postale à l'adresse suivante :

Institut Traditionnel Taoïste de Santé 22, rue Victor Schoelcher - 56400 AURAY

- La fiche d'inscription dûment remplie

- Une lettre expliquant votre choix de pratiquer la Médecine Traditionnelle Chinoise

- Frais d'inscription sous forme d'arrhes : 200 € à l'ordre de L'ITTS

Comment avez-vous connu notre école ?

Site internet Affichage Bouche-à-oreille Autre, merci de préciser

Fait à.....le.....

Signature

Nota : Nous vous rappelons que les divers documents (certificats, diplômes, attestations...) délivrés par notre institut n'ont pour l'instant aucune reconnaissance en regard de la loi française. Votre responsabilité est seule engagée en cas de non-respect des lois en vigueur dans votre pays d'exercice.

L'acte d'acupuncture est considéré par la jurisprudence comme un acte médical. En conséquence, seuls les membres des professions médicales peuvent le pratiquer : médecins, chirurgiens-dentistes pour les actes en lien avec la chirurgie dentaire et sages-femmes pour les actes en lien avec l'obstétrique. **Les personnes n'appartenant pas au corps médical et pratiquant l'acupuncture peuvent être poursuivies pour exercice illégal de la médecine.**

